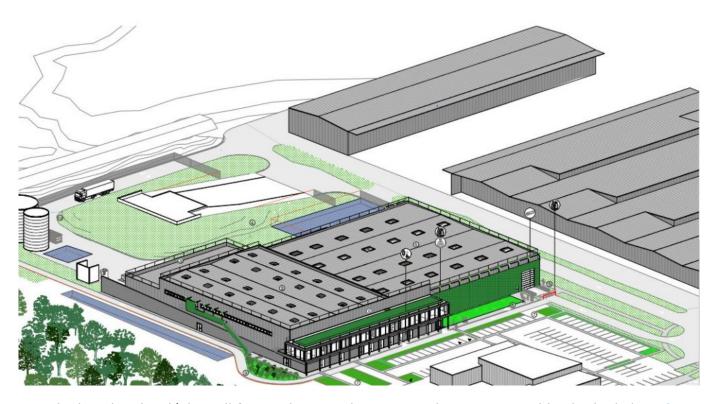


Publié le 10 février 2023

La Spl TriGironde investit 26 M€ pour aller plus loin sur le plastique

Depuis le 1er janvier de cette année, de nouvelles consignes de tri des déchets sont en place en Gironde. Réunies sous la bannière de la Spl TriGironde, 7 collectivités s'activent pour relever ce défi.



Dans le domaine des déchets, il faut toujours avoir un temps d'avance. C'est bien l'Adn de la Spl TriGironde, créée pour faciliter la tâche du tri des déchets en Sud-Gironde, dans l'Entre-deux-Mers, le Libournais, le Médoc et la Haute-Gironde. Depuis le début de l'année, les consignes de tri ont évolué sur ce bassin de vie de 500 000 habitants. Les 7 collectivités réunies sous la bannière de la Spl (Sictom Sud-Gironde, Cdc Convergence Garonne, Semoctom, Smicotom, Cdc Médoc Estuaire, Cdc Médullienne, Smicval) ont récemment présenté les modalités d'extension de ces nouvelles consignes. Rien de révolutionnaire dans le message : tous les emballages (plastiques, papiers, conserves) rejoignent la poubelle jaune, le verre finit son parcours dans la poubelle verte. « Nous avons décidé de nous associer et de relever ce défi ensemble, de mutualiser nos coûts et de conserver nos spécificités. C'est la société Citeo qui coordonne ce nouveau déploiement », assure Christophe Doray, président de TriGironde et du Sictom Sud-Gironde dans les colonnes du Républicain Sud-Gironde (29 janvier 2023).

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Extension du site pour optimiser le tri optique

Christophe Doray évoque « un tournant dans la collecte sélective. Ce nouveau geste de tri va permettre de réduire le volume des déchets résiduels et d'augmenter celui des emballages plastiques : c'est plus simple, tous se trient. Ces emballages seront dirigés vers le centre de TriGironde, puis vers des centres de recyclage. Cela représente 32 000 tonnes par an ». Performance significative qui s'ajoute aux 40 000 tonnes d'emballages papier déjà recyclées à TriGironde ainsi que les 49 millions de bouteilles en verre recréées. Pour relever le défi de ce tri, des machines de tri optique sont nécessaires : un centre de tri pour les résines plastiques est en cours de réalisation sur le site existant du Smival à Saint-Denis-de-Pile, près de Libourne. Rénové, le bâtiment accueillera une nouvelle ligne de process avec davantage de tri optique et plus de salariés pour le faire fonctionner. Ainsi, la capacité du centre de tri passera de 12 000 à 32 000 tonnes de déchets par an.

Opérationnel en janvier 2024

La société privée <u>Sepur</u> construit cette extension du centre de tri et en assurera l'exploitation pendant cinq ans. **L'investissement s'élève à 26 millions d'euros et à 50 millions au total avec l'exploitation**. Le centre sera opérationnel au 1er janvier 2024.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2